



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de l'entreprise les céramiques de Haute-Loire

Question au Gouvernement n° 3486

Texte de la question

SITUATION DE L'ENTREPRISE LES CÉRAMIQUES DE HAUTE-LOIRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Vigier.

M. Jean-Pierre Vigier. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, le reconfinement national décrété mercredi dernier a durement touché les PME françaises. J'espère que vous allez rapidement changer d'avis s'agissant des commerces de seconde nécessité. Cette crise nécessite des efforts considérables pour éviter des plans sociaux et des licenciements en cascade.

J'aimerais également appeler de nouveau votre attention sur une entreprise de mon territoire dont la situation économique est aujourd'hui très difficile. Le 22 janvier dernier, je vous avais alerté sur les difficultés de l'usine Les Céramiques de Haute-Loire où quatre-vingt-deux emplois sont menacés. La qualité du travail des salariés et le savoir-faire « fabriqué en France » de cette entreprise de carrelage sont reconnus au-delà de nos frontières. Cependant l'usine est placée en redressement judiciaire depuis un an et, si aucune solution n'est trouvée, sa fermeture définitive sera prononcée d'ici à la fin de l'année. En janvier, le secrétaire d'État chargé du numérique avait déclaré tout faire pour trouver un repreneur. Neuf mois après, la situation de l'usine n'a pas changé.

Avec l'ensemble des élus et des salariés de l'entreprise, nous nous sommes fortement mobilisés pour trouver un repreneur. Deux groupes industriels sont venus sur place afin d'étudier une proposition de reprise. Cependant la crise sanitaire, la forte concurrence de certains pays voisins et la suppression d'exonérations fiscales européennes ont dissuadé les potentiels intéressés. Monsieur le ministre, il y a urgence : l'État a le devoir de trouver rapidement un repreneur pour sauver quatre-vingt-deux emplois. Tous les salariés de l'usine vous regardent et attendent votre réponse. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable.

Mme Olivia Gregoire, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable. Monsieur Jean-Pierre Vigier, l'urgence, nous sommes en plein dedans, chacun en a conscience. Vous en témoignez aujourd'hui, mais c'est aussi, en même temps, la relance que nous devons porter, enclencher, et qui sera la meilleure réponse à l'urgence que vous soulignez,...

M. Fabien Di Filippo. Dites ça à M. Castex !

Mme Olivia Gregoire, secrétaire d'État. ...avec les salariés d'une entreprise qui connaît des difficultés, étant depuis plus d'un an en redressement judiciaire.

Ce que je veux vous dire avec force, c'est d'abord et avant tout que, plutôt que de parler, le plan de relance, nous le faisons. Le comité national de suivi de la relance présidé par le Premier ministre s'est réuni vendredi dernier. La rapidité, l'effectivité de ce plan de relance sont, avec les mesures d'urgence, la meilleure façon de répondre aux entreprises qui connaissent des difficultés. Quinze milliards d'euros sont sur la table pour relocaliser, attirer à nouveau des industries dans notre pays, recréer des emplois.

Nous continuons à soutenir le bâtiment, avec le plan de relance et MaPrimeRénov'. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.)* Nous en avons entendu beaucoup, aujourd'hui, sur le fait que nous n'en faisons pas assez au service de la rénovation thermique. Or nous prenons nos engagements, nous modernisons les bâtiments de l'État à hauteur de 4 milliards d'euros, nous demandons aux mairies de rester ouvertes pour continuer de délivrer des permis de construire. Ce sont des mesures concrètes pour continuer de soutenir, dans le bâtiment, l'activité de TPE, de PME et d'ETI qui connaissent des difficultés.

Je vais vous le redire, monsieur le député, le dossier que vous mentionnez est regardé de près à Bercy. Nous essayons de trouver une solution. De grâce, entendez aussi que l'urgence et la relance se mènent de front. Si nous cherchons à sortir de l'urgence sans anticiper la relance, alors nous resterons dans l'urgence. Sur ce dossier, nous essaierons de trouver une réponse à la hauteur de votre mobilisation. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3486

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie sociale, solidaire et responsable

Ministère attributaire : Économie sociale, solidaire et responsable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 novembre 2020](#)